

**VILLE DE MÉTIS-SUR-MER
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SESSION ORDINAIRE
POUR L'ARRONDISSEMENT DE MACNIDER
TENUE LE 6 FÉVRIER 2017**

Procès-verbal de la séance régulière pour l'arrondissement de MacNider de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 6 février 2017 à la salle du conseil à 18 h 30.

Étaient présents Mme la présidente June Smith, Madame la Conseillère Rita D. Turriff, Monsieur le Conseiller Simon Brochu ainsi que Stéphane Marcheterre, Directeur général et secrétaire-trésorier.

**RÉSOLUTION # 17-02-06
OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que la séance de l'arrondissement de MacNider soit ouverte à 18 h 30.

**RÉSOLUTION # 17-02-07
ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance:

1. Ouverture.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 janvier 2017.
4. Comptes à payer.
5. Varia ouverts :
 - 5.1. Nommer trois conseillers pour siéger sur le CA du HLM;
 - 5.2. Approuver le budget 2017 du HLM;
 - 5.3. Approuver l'offre d'achat du bâtiment désaffectés et d'un terrain à Place des Marronniers;
 - 5.4. Salaire des pompiers volontaires pour 2017 - 2018;
 - 5.5. Collaboration entre la Ville et Heritage Bas-St-Laurent visant la coordination des services de loisirs et communautaires pour l'année 2017;
 - 5.6. Subvention pour 2017 à Héritage Bas-St-Laurent – gestion de la bibliothèque publique;
 - 5.7. Résolution d'appui pour les célébrations du 200^e anniversaire de Métis-sur-Mer
6. Période de questions.
7. Date de la prochaine séance : Lundi 6 mars 2017, 18 h 30, à la salle du conseil, 138, Principale, Métis-sur-Mer;
8. Levée de l'assemblée.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

**RÉSOLUTION # 17-02-08
APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DE
L'ARRONDISSEMENT MACNIDER TENUE LE 16 JANVIER 2017**

Il est proposé par Mme la Conseillère Rita D. Turriff et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire de l'arrondissement de MacNider tenue le 16 janvier 2017 soit approuvé tel que soumis.

4. COMPTES A PAYER

**RÉSOLUTION # 17-02-09
COMPTES A PAYER**

Il est proposé par M. le Conseiller Simon Brochu et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient payés :

Postes Canada	26.21 \$
Metis Beach School	0 \$
TOTAL	26.21 \$

5. VARIA OUVERT

5.1 Nommer trois conseillers pour siéger sur le CA de l'HLM.

Une résolution a été passée par la Ville afin de nommer Mme la Conseillère June Smith et Messieurs les Conseillers Raynald Banville et Normand Provost pour siéger sur le conseil d'administration de l'OMH de Métis-sur-Mer.

5.2 Approuver le budget 2017 de l'HLM.

Une résolution a été passée par la Ville afin d'approuver le budget 2017 de l'OMH de Métis-sur-Mer, comportant les caractéristiques suivantes :

REVENUS	44 016.00 \$
DÉPENSES	103 622.00 \$
DÉFICIT	(59 606.00 \$)
CONTRIBUTIONS SHQ	53 645.00 \$
CONTRIBUTIONS MUNICIPALITÉ	5 961.00 \$

5.3 Approuver l'offre d'achat du bâtiment désaffectés et d'un terrain à Place des Marronniers.

CONSIDÉRANT QUE la Ville a été en demande de soumission pour la vente d'un terrain et d'un bâtiment désaffecté à Place des Marronniers;

CONSIDÉRANT QU'une seule offre a été reçue en date du 15 décembre 2016 au bureau municipal, au montant de 3 500 \$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil se réserve le droit d'inclure à l'acte de vente toutes conditions jugées essentielles à ce dossier;

POUR CES MOTIFS,

Une résolution a été passée par la Ville afin d'accepter de vendre à M. Raynald Pay un terrain et une bâtisse tels que décrits dans la demande de soumission datée du 19 octobre 2016.

5.4 Salaire des pompiers volontaires pour 2017 - 2018.

Une résolution a été passée par la Ville afin de d'autoriser la hausse du salaire des pompiers volontaires de Métis-sur-Mer de 1.00 \$ / heure pour l'année 2017 et 2018

5.5 Collaboration entre la Ville et Heritage Bas-St-Laurent visant la coordination des services de loisirs et communautaires pour l'année 2017.

Une résolution a été passée par la Ville afin d'autoriser Stéphane Marcheterre, Directeur général de Métis-sur-Mer à signer le protocole de collaboration entre Héritage Bas-St-Laurent et la Ville visant la coordination des services de loisirs et communautaires pour l'année 2017. Le montant de l'entente s'élève à 13 500 \$ et est budgété pour l'année 2017.

5.6 Subvention pour 2017 à Héritage Bas-St-Laurent – gestion de la bibliothèque publique.

Une résolution a été passée par la Ville afin d'accorder une aide financière à Héritage Bas-St-Laurent pour le maintien de la bibliothèque municipale pour 2017. L'aide accordé sera calculé de la façon suivante : 583 habitants @ 5.66 \$ par habitant égal un montant de 3 300.00 \$. Ce montant est inclus au budget 2017 de la municipalité.

5.7 Résolution d'appui pour les célébrations du 200^e anniversaire de Métis-sur-Mer.

ATTENDU QUE l'organisme Heritage Bas-St-Laurent désire déposer un projet à Patrimoine Canada visant à marquer et commémorer le 200e anniversaire de la fondation de Métis-sur-Mer;

ATTENDU QUE l'organisme Heritage Bas-St-Laurent désire monter une programmation en collaboration avec la municipalité, organismes locaux et les citoyens en assurant un leadership dans divers volets du projet;

ATTENDU QUE ce projet vise à dynamiser notre communauté en impliquant les citoyens à l'évènement et ainsi leur donner un sentiment de fierté et d'appartenance;

POUR CES MOTIFS,

Une résolution a été passée par la Ville afin d'appuyer l'organisme Heritage Bas-St-Laurent à déposer un projet à Patrimoine Canada et aussi appui l'organisme dans l'organisation et la direction des activités et festivités du 200e anniversaire de Métis-sur-Mer en 2018.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 18h35 et se termine à 18h35.

7. DATE DE LA PROCHAINE SESSION

La date de la prochaine séance est le lundi 6 mars 2017, à 18h30 à la salle du conseil.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 17-02-10
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Conseillère Rita D. Turriff propose que la séance soit levée à 18h36.

Approuvé lors de la session tenue :

June Smith, président

Stéphane Marcheterre,
Directeur général et secrétaire-trésorier